

Le Petit Provençal

LES ANNONCES SONT RECUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon 31 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse.
ABONNEMENTS : 3 mois 6 francs 1 an
12 francs 24 francs
France et Colonies : 3 fr. 17 fr. 32 fr.
Etranger : 4 fr. 22 fr. 40 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 16 de chaque mois

Mardi 22 Janvier 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-40. — Rédaction 2-72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Eglise
43^e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.061

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Il faut vaincre le Militarisme

Ministre démocrate parlant devant des travailleurs démocrates, M. Lloyd George vient de définir une fois de plus son point de vue relativement à la guerre et il l'a fait avec toute la netteté désirable. Ses déclarations peuvent se résumer ainsi : « Vous voulez détruire le militarisme ? Levez-vous comme vous. Mais pour débarrasser complètement l'Europe et le monde de cette horrible menace, il faut d'abord vaincre le militarisme allemand. C'est à quoi nous devons nous employer de toute la vigueur de nos énergies civiles. Si vous savez un autre moyen de finir honnêtement cette guerre, je vous supplie de me l'indiquer... » Ce simple et honnête langage, ce langage de saine franchise et de robuste bon sens méritait d'être entendu : l'accueil que les délégués des Trade-Unions ont fait aux excellentes paroles du Premier anglais prouve qu'il l'a été.

M. Lloyd George ramène toute la question à cette formule saisissante : Continuer ou succomber. Si les Alliés renoncent à combattre, s'ils abandonnent la lutte, ils se livrent à l'Allemagne par cette abdication même. Dans les premiers jours de janvier, le chef du gouvernement britannique a donc exposé devant les mêmes délégués travailleurs un programme établissant les conditions de paix de l'Entente, programme extrêmement modéré et raisonnable, programme minimum peut-on dire. Et de son côté, le président Wilson énonça un programme non moins modéré et non moins raisonnable. Comment ce programme a-t-il été reçu ? demande M. Lloyd George.

PROPOS DE GUERRE Les Sauvages

Il y a dans un roman de Dickens un personnage dont la manie consiste à faire passer son lit pour une bibliothèque.

Pendant le jour il oublie matelas et traversin, ne veut pas savoir qu'il y a des livres. Un lit ça ? Si l'on peut dire... Une bibliothèque.

Même avec ses amis les plus intimes, notre homme ne veut laisser échapper le moindre mot du véritable usage de son meuble. Bien plus : Si l'on veut être son ami, il faut, niant l'évidence, abdiquer tout raisonnement, retenant toute observation, ne pas voir le lit, mais croire aveuglément à la bibliothèque.

C'est à un cas beaucoup plus fréquent qu'on se croit. Nous rencontrons tous les jours des gens très considérés qui n'hésitent pas à nous demander de reconnaître leur lit pour une bibliothèque... Si nous essayons de leur faire entendre que la vérité est une chose sainte qu'on ne dégrise pas à son gré, ils nous regardent d'un air méprisant et nous appellent adroitement les petits services qu'ils nous ont rendus... Etes-vous leur ami ou leur ennemi ? Si vous êtes leur ami, vous ne pouvez dire le contraire de ce qu'ils disent eux-mêmes... Le lit n'est pas un lit, mais une bibliothèque, voilà qui est convenu.

Or, l'humanité est faite de deux sortes de gens : Ceux qui sont prêts à nier la lumière à midi si cela arrange leurs affaires et ceux qui font passer la vérité avant toute autre considération.

Les premiers ne font aucune difficulté pour reconnaître qu'un lit est une bibliothèque, voire une locomotive ; les seconds font des manières, parlent de bonne foi, de liberté d'opinion et autres balivernes... Pour eux un lit est un lit, une bibliothèque, une bibliothèque.

Ceux-ci sont des gens désagréables, insociables, des espèces de sauvages qui compliquent l'existence et que je rends responsables de toutes les vilaines affaires qui nous arrivent.

ANDRÉ NEGUS.

LA GUERRE Canonnade sur notre front Rencontre de patrouilles sur le front anglais EN MACÉDOINE ACTIONS D'ARTILLERIE

Paris, 21 Janvier.

M. Louis Nail, garde des Sceaux, a reçu ce matin les membres de la mission de justice militaire italienne dont le chef, le colonel Chapronne, a apporté au ministre, avec le salut du ministre de la Justice italienne, l'expression de ses sentiments de meilleure cordialité.

Paris, 21 Janvier.

Quelques coups de main réciproques, lutte d'artillerie assez active, combats aériens, forment le tableau de la journée d'hier. Les aviateurs alliés ont fait de bon travail puisque onze avions boches ont été détruits et cinq contraints à atterrir, désarmés.

Le victoire de la marine britannique n'est pas nouvelle, par le combat des Dardanelles, au cours duquel le Breston est coulé et le Goeben en fuite, obligé de s'échouer, que les Allemands sont incapables de maintenir leur prestige en Orient.

D'après le communiqué allemand, Ostende aurait été bombardé par mer. Par ces renseignements parvenus par la voie hollandaise, on annonce que la journée du 20 devait être la première de la grande offensive allemande. Il n'en a rien été.

La question du commandement unique revient sur le tapis et c'est en Angleterre qu'elle est posée. Il semble qu'il y aurait un revirement favorable à la désignation d'un seul chef.

La situation en Autriche s'est améliorée à la suite des promesses faites aux ouvriers par le gouvernement. Mais la presse allemande est fort irritée et les panonniens ne cachent point leur dépit et leur colère.

En Russie, la Constituante dissoute sera probablement remplacée par la Convention nationale. Les partisans de la paix sont à nouveau interrompus, sauf en ce qui concerne l'Ukraine, qui semble avoir conclu un accord avec les puissances centrales. Cela est possible, mais mérité d'être confirmé.

MARIS RICARD.

LA SITUATION De notre correspondant particulier

Paris, 21 Janvier.

Les soldats boches ne sont pas satisfaits de leur situation. Ils ont vu leur situation s'améliorer à la suite des promesses faites aux ouvriers par le gouvernement. Mais la presse allemande est fort irritée et les panonniens ne cachent point leur dépit et leur colère.

En Russie, la Constituante dissoute sera probablement remplacée par la Convention nationale. Les partisans de la paix sont à nouveau interrompus, sauf en ce qui concerne l'Ukraine, qui semble avoir conclu un accord avec les puissances centrales. Cela est possible, mais mérité d'être confirmé.

MARIS RICARD.

LETRE D'ITALIE

Les nouvelles propositions de paix. — L'Italie et les Yougo-Slaves. — Pour la diminution de l'Autriche.

Rome, 19 Janvier.

La spécification des conditions de paix, faite par M. Lloyd George et par M. Wilson, a été accueillie favorablement par toute la presse italienne dont une partie, depuis quelque temps déjà, proclamait la nécessité de l'Entente de mieux déterminer ses visées. L'Espérance, disait-elle, de détruire la légende répandue par les empires centraux, à savoir que la continuation de la guerre est due à la rapacité de leurs ennemis. Maintenant l'Entente a parlé par la bouche du premier ministre anglais et du président des Etats-Unis ; elle a établi le minimum de ses exigences, toutes basées sur des principes de nationalité et de justice ; elle a renoncé à certaines prétentions du programme énoncé précédemment ; elle a été modérée et s'est montrée conciliante. Quelle sera la réponse des empires centraux ? Elle est facile à prévoir. D'après les premiers commentaires qui ont couru dans la presse allemande, et quant à la valeur que l'on peut donner aux promesses de l'Allemagne, pour être fixé à cet égard, il suffit de considérer les Russes qui ont encouragé les Allemands campés sur leur territoire.

(31 lignes censurées)

Malgré les apparences contraires, il ne sera pas difficile de constater que l'Entente nationale yougo-slave. Il y eut, à cet égard, certains malentendus que le temps a peu à peu dissipés. Un groupe restreint d'hommes politiques italiens pendant la guerre est venu à la complète de la Dalmatie avec une évidente injustice pour les Slaves du Sud, lesquels avaient l'indépendance du jour autrichien, cherchant un dédommagement à leur préjudice. Ce moment de grande violence a causé des bruits tendant à affirmer que l'Autriche allait mettre l'agitation yougo-slave. Il était vrai, en effet, que le Sud depuis, que quelques Yougo-Slaves, qui développaient en Italie leur œuvre de propagande, étaient au service du gouvernement autrichien.

Si l'Autriche, fidèle à l'ancienne maxime *divide et impera*, a intérêt à susciter des jaloux parmi les peuples qu'elle asservit, les hommes libres doivent élever leur voix et tenter des accords entre les peuples des diverses nationalités.

On a, en ces mois derniers, des preuves non douteuses du mouvement national qui se développe en Autriche les Yougo-Slaves en pleine harmonie avec les Tchèques ; et les Italiens qui, pour la grande majorité, ignorent d'abord l'existence de ces peuples yougo-slave et qui l'avaient ensuite considérée trop superficiellement, ont entendu les raisons de leurs voisins et sont aujourd'hui disposés à une entente amicale avec les éléments slaves.

Il est utile que le non-connaissant à l'étranger cette disposition d'esprit du peuple italien, très différente de celle de quelques propagandistes.

(3 lignes censurées)

Taxera-t-on le Vin ?

Une augmentation, même sensible sur les prix des denrées alimentaires et sur les denrées hygiéniques peut se justifier, lorsqu'il y a des déficits considérables, sérieusement constatés. En a-t-il été toujours ainsi ? Non. Le vin en offre un exemple typique.

En 1917, les récoltes vinicoles, tant en France qu'en Algérie ont dépassé de plusieurs millions d'hectolitres celles de 1916. Le taux du vin aurait dû baisser. C'est le contraire qui s'est produit.

D'où vient ce phénomène inexplicable à première vue ? De la licence incroyable laissée aux spéculateurs, ensuite, de l'abandon des droits de l'Etat. La hausse était annoncée, de longs mois avant les vendanges. La C. G. V. faisait capituler — c'est le mot — devant ses injonctions les anciens Cabinets.

Se figure-t-on les vigneron du Sud-Ouest posant leurs conditions (l'année, en 1918, devant la Convention nationale, ou mieux encore, devant le Comité de Salut Public ? L'avenir n'aurait pas été tenté, les risques n'auraient été trop graves, on ne baderait pas à cette époque.

N'oublions jamais, ce que fut grâce aux mesures extrêmes prises, alors, que la France fut sauvée ! Sans aller aussi loin, il était permis d'espérer, qu'après quelques années de guerre un frein puissant serait mis à l'agitation.

Combien les restrictions imposées seraient moindres si l'Etat avait pris les précautions exigées par les événements ? Aujourd'hui le ministre du Ravitaillement se propose d'élaborer un projet de tarifs des vins ordinaires dont les prix deviendraient nécessaires aux petites bourses, les plus nombreuses hélas !

Le fait savoir gré, à ce ministre, de sa laudable intention. Il est à craindre, pourtant, que ce ne soit un peu tard, pour agir efficacement. Les achats, en gros sont effectués depuis longtemps. Comment va-t-on procéder à la vente au détail ?

Certes, il doit rester encore du vin dans les caves des grands viticulteurs. La réquisition pour l'année a porté seulement sur un tiers de la récolte à partir de 30 hectolitres. Soit 15 millions d'hectolitres pour nos braves vignerons qui auraient pu en vendre le surplus à un prix qui leur aurait permis de racheter du vin de France qui les réchauffe.

Il resterait donc, pour l'intérieur, 30 millions d'hectolitres, les récoltes de 1917 atteignant 45 millions d'hectolitres, au minimum. Dans ces conditions, en payant aux producteurs des vins, de France, l'hectolitre — chiffre raisonnable, croquis-nous, la population française devrait boire le vin, à 60 ou 70 centimes, au plus, le litre.

Pour obtenir ce résultat, la réquisition s'imposait au moment propice, non seule-

LA GUERRE

Paris, 21 Janvier.

Les soldats boches ne sont pas satisfaits de leur situation. Ils ont vu leur situation s'améliorer à la suite des promesses faites aux ouvriers par le gouvernement. Mais la presse allemande est fort irritée et les panonniens ne cachent point leur dépit et leur colère.

En Russie, la Constituante dissoute sera probablement remplacée par la Convention nationale. Les partisans de la paix sont à nouveau interrompus, sauf en ce qui concerne l'Ukraine, qui semble avoir conclu un accord avec les puissances centrales. Cela est possible, mais mérité d'être confirmé.

MARIS RICARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

21 Janvier.

Nuit calme sur tout le front, marquée seulement par quelques rencontres de patrouilles qui ont permis de faire quelques prisonniers.

En attendant l'offensive allemande

Front français, 21 Janvier.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

Envisageant l'éventualité d'une attaque allemande sur Nancy, nous avons précédemment indiqué quelles étaient les positions qui défendaient la trouée de la Moselle, au nord de Pont-a-Mousson, du bois Le Prétre au signal de Xon et au plus long et surtout le plus difficile car la route restait continuellement dominée par les hauteurs qui bordent le cours de la Moselle. Deux autres voies Pont-a-Mousson et Nancy. Deux autres voies naturelles peuvent donner accès à la grande

1.269^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 21 Janvier.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler en dehors de la canonnade habituelle.

LE COMTE DE Monte-Cristo

— Eh bien ! comme après ma mort le commandement du navire vous appartenait au qualité de second, vous prenez ce commandement, vous mettez le cap sur l'île d'Elbe, vous débarquez à Porto-Ferrajo, vous demandez le grand maréchal, vous lui rendez votre lettre ; puis, vous allez vous remettre à une autre lettre et vous chargerez de quelque mission. Cette mission qui m'était réservée, Dantes, vous l'accomplirez à ma place et tout l'honneur en sera pour vous.

— Je le ferai, capitaine, mais peut-être n'arrive-t-on pas si facilement que vous le pensez près du grand maréchal.

— Voici une barque que vous lui ferez parvenir, dit le capitaine, et qui lèvera toutes les difficultés.

— Et à ces mots il me remit une baguette. Il était temps : deux heures après le départ le lit ; le lendemain il était mort.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

La Question de la Paix et l'Allemagne

Amsterdam, 21 Janvier.

Un nouveau parti allemand vient de se fonder sous le nom de : « Le Comité Libre ».

La *Taegliche Rundschau* apprend en effet de Munich que ce parti s'inspirerait des idées

LA GUERRE

Paris, 21 Janvier.

Les soldats boches ne sont pas satisfaits de leur situation. Ils ont vu leur situation s'améliorer à la suite des promesses faites aux ouvriers par le gouvernement. Mais la presse allemande est fort irritée et les panonniens ne cachent point leur dépit et leur colère.

En Russie, la Constituante dissoute sera probablement remplacée par la Convention nationale. Les partisans de la paix sont à nouveau interrompus, sauf en ce qui concerne l'Ukraine, qui semble avoir conclu un accord avec les puissances centrales. Cela est possible, mais mérité d'être confirmé.

MARIS RICARD.

LA GUERRE

Paris, 21 Janvier.

Les soldats boches ne sont pas satisfaits de leur situation. Ils ont vu leur situation s'améliorer à la suite des promesses faites aux ouvriers par le gouvernement. Mais la presse allemande est fort irritée et les panonniens ne cachent point leur dépit et leur colère.

En Russie, la Constituante dissoute sera probablement remplacée par la Convention nationale. Les partisans de la paix sont à nouveau interrompus, sauf en ce qui concerne l'Ukraine, qui semble avoir conclu un accord avec les puissances centrales. Cela est possible, mais mérité d'être confirmé.

MARIS RICARD.

LA HAUTE-COUR

Paris, 21 Janvier.

La présidence et la questure du Sénat ont pris ce matin les dernières dispositions en vue de la séance du Sénat devant se constituer en Cour de justice.

A 10 heures du matin, les huit secrétaires-rédacteurs désignés pour remplir les fonctions de greffier, ont prêté le serment d'usage entre les mains de M. Antonin Dubost. Bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, un public nombreux stationné devant l'entrée du Palais du Luxembourg. Maintenus par un service d'ordre discret, de nombreux photographes prennent des clichés, notamment de MM. Cénac et Lombard, les deux avocats généraux du procureur général qui arrivent à pied.

A l'intérieur du Palais, peu de changement aux consignes. Cependant l'entrée des cartes est rigoureusement contrôlée par les huissiers. A la porte donnant accès à la salle de la Haute-Cour, un garde républicain réclame la carte à chaque personne qui se présente.

La séance

Paris, 21 Janvier.

Cette séance du Sénat se constituant en Cour de justice a attiré un public nombreux. Les tribunes, les galeries sont pleines. Les sénateurs sont presque tous à leur place.

A 2 heures précises, un roulement de tambour annonce l'arrivée du président qui, accompagné de ses secrétaires, prend la séance, pendant que le détachement de la garde républicaine rend les honneurs.

M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel. Il est assisté de secrétaires MM. Larbre, Quesnel, Lombard, Amic, Simonnet, Chastenet et Lucien Hubert. M. Bonnet-Maury, secrétaire général de la présidence, qui remplira les fonctions de greffier en chef de la Cour de justice, se tient auprès du président.

La séance est ouverte à 2 h. 15.

Les bancs du gouvernement et de la Commissions sont inoccupés.

Le président annonce que par décision en date du 12 décembre la Cour de cassation a désigné M. Mérillon, procureur général et MM. Cénac et Lombard comme avocats généraux pouvant suppléer le procureur général.

J'ai reçu, dit-il, de M. le président de la Chambre des députés une lettre concernant le renvoi de M. Malvy devant la Haute-Cour de justice par le Sénat. Il en est ainsi décidé.

La séance du Sénat est levée, continue le président de la présidence, la Haute-Cour aura lieu dans vingt minutes.

Nombres cris : Tout de suite ! Tout de suite ! Mais M. Dubost a levé la séance. Il prend son chapeau, désigne le fauteuil présidentiel. La séance est levée à 2 heures 20.

L'appel nominal

A 9 heures 45, le président reprend sa place au fauteuil. Il est assisté de ses secrétaires et compulse les documents placés devant lui. M. Augé, ancien greffier du Tribunal de la Seine, et un greffier de la Haute-Cour, désignent les membres des fonctions de greffiers de la Commission d'instruction, prennent place à une table derrière et à droite du président.

Les sénateurs n'ont pu à peu dans la salle, devaient maintenir sans d'audience.

Il est procédé à l'appel nominal des 247 membres du Sénat. L'appel fait par un des secrétaires de la présidence, commenté par la lettre D. Le secrétaire appelle treize de ces, ce qui provoque de nombreux cris de : Plus haut !

Est M. Daniel, sénateur de la Mayenne, qui répond le premier à l'appel de son nom. Sur les 247 sénateurs, 35 n'ont pas répondu à l'appel de leur nom, parmi lesquels les membres MM. Clemenceau, M. Clemenceau, Pichon, Pams, Jeanneney.

L'appel terminé, M. Lardy, secrétaire de la présidence, a procédé à un contre-appel à 15 heures. Les sénateurs n'ont pas répondu présent ne pourront prendre part aux audiences de la Haute-Cour. Les sénateurs sont : MM. Lardy (Lozère), Séron (Nord), Emment (Aisne), Fauriol (Seine-et-Marne), de Freycinet (Seine), Gentilier (Aisne), Gaudin de Villaine (Manche), Hugues (Pas-de-Calais), Charles Humbert (Meuse), Fournier (Pas-de-Calais), Jourdain (Creuse), Lappaty (Landes), Limon (Cotes-du-Nord), de Marcère (Mayenne), Jules Mercier (Haute-Savoie), Mehet (Maine-et-Loire), Pottier (Nord), Réal (Loire), Rey (Loire), Sautourol (Isère), Ville (Allier), Vimet (Eure-et-Loire), Vissaguet (Haute-Loire), Aubry (Constantin), Baret (Maine-et-Loire), Bonnaud (Haute-Garonne), Blanc (Hautes-Alpes), Boudouot (Pas-de-Calais), Chammié (Lot-et-Garonne), Chautemps (Haute-Savoie), Crépin (Réunion).

LES JAPONAIS A VLADIVOSTOK

Pétrograd, 19 Janvier.

Le Conseil des commissaires a adressé à l'ambassadeur du Japon une note dans laquelle il déclare : « Le 14 janvier, les navires de guerre japonais ont mouillé dans le port de Vladivostok sans que le gouvernement japonais ait préalablement averti le Conseil des commissaires. Le commissaire pour les Affaires Étrangères demande à être renseigné le plus rapidement possible sur les causes et sur le but de cet acte de gouvernement japonais. Une note analogue a été adressée à l'ambassade d'Angleterre pour demander des explications sur la présence à Vladivostok d'un croiseur anglais. Des instructions ont été demandées notamment à Londres par le chargé d'affaires d'Angleterre.

Pour sa part, l'ambassade du Japon, dans une note communiquée aux journaux, dément le débarquement de troupes japonaises à Vladivostok et déclare qu'il est naturel que des navires alliés se trouvent à Vladivostok dans les moments actuels. L'ambassadeur assure ensuite que le Japon n'a pas le moindre intention d'intervenir dans les affaires intérieures du peuple russe et que la présence des navires japonais dans le port de Vladivostok n'a aucun rapport avec les événements russes.

LA GUERRE sous-marine

Un capitaine marin décoré pour avoir coulé un pirate

Fécamp, 21 Janvier.

Le capitaine un long-cours Charles Balle, de Fécamp, a reçu la Croix de guerre avec palmes pour avoir coulé un sous-marin ennemi et vient de subir avec succès les examens pour devenir enseigne de vaisseau auxiliaire.

Le Parquet entre en séance

Le président annonce que quelques-uns des sénateurs absents ont adressé des excuses dont le Cour résume en Chambre de Conseil aura à apprécier le bien fondé.

M. Antonin Dubost dit alors : Huissiers, introduisez Messieurs les membres du Parquet. Les huissiers exécutent cet ordre.

Volz le film Monte-Cristo dans les Cinémas passant les week-ends Pathé frères.

